

**PROCÈS-VERBAL de l'assemblée régulière
du Conseil de section du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue
tenue le 16 octobre 2019 à Val-d'Or**

Étaient présents :

Le bâtonnier	Me Pascal Jolicoeur
La première conseillère	Me Sandra Ethier
La trésorière	Me Claude Cossette
La secrétaire	Me Véronic Picard
Les conseillers	Me Cassandra Neptune Me Joannie Jacob

Invité :

Représentant APAAQ	Me Pierre Grygiel (uniquement pour ce sujet)
--------------------	--

Étaient absents:

Les conseillers	Me Nicolas Provencher-Lavergne Me Cathy Coulombe
Le conseiller jeune Barreau	Me Marc-Olivier Langlois

1. Ouverture de l'assemblée

Me Pascal Jolicoeur déclare l'assemblée ouverte à 17:49, le quorum étant constaté.

2. Adoption de l'ordre du jour

***Résolution 20191016-01
Re : adoption de l'ordre du jour***

Sur proposition de Me Pascal Jolicoeur, appuyée par Me Joannie Jacob, il est résolu que l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de l'assemblée

2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 août 2019
4. Suivi au procès-verbal
5. Finances – Me Cossette
6. Comités permanents du Barreau de l'A-T : suivi
6.1. Comité Formation (point permanent) - Me Provencher-Lavergne
6.2. Exercice illégal (point permanent) – Me Coulombe
6.3. Communications-Journal – Me Jolicoeur
6.4. Informatique – site Web – Me Jolicoeur
6.5. Justice dans le Nord - Me Neptune
6.6. Comité du jeune Barreau (point permanent) – Me Langlois
6.7. Comité de liaison (point permanent) – Me Jolicoeur
6.7.1. Cour du Québec
6.7.2. Cour supérieure
6.8. Mérite et prix reconnaissance (point permanent) – Me Jolicoeur
7. Comités ponctuels du Barreau de l'A-T : suivi
7.1. Congrès AAP 2019 – Me Ethier
7.2. Congrès AT 2019 – Me Jolicoeur
7.3. Rentrée judiciaire 2019 – Me Langlois
8. Comités hors Barreau : suivi
8.1. Pratique privée – Me Ethier
9. Association des avocats de province
9.1. Désignation d'un membre du conseil responsable
9.2. Conseil du 24 septembre 2019
9.3. AGA du 28 septembre 2019
10. APAAQ – Me Jolicoeur
10.1. Présentation de Me Grygiel (18 h)
11. Pénurie avocat en Abitibi-Témiscamingue – Me Provencher – Lavergne
12. Activités du bâtonnier (tableau) – Me Jolicoeur
13. Correspondances (tableau) - Me Jolicoeur
14. Varia
14.1. Conseil élargi du 25 et 26 septembre 2019
14.2. Les invités
14.3. Absence des membres aux réunions
15. Prochaine réunion :
16. Levée de l'assemblée

Adoptée à l'unanimité.

3. Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 21 août 2019

Une modification est apportée à la page 5 du procès-verbal.

Résolution 20191016-02

Re : adoption du procès-verbal du 21 août 2019

Sur proposition de Me Sandra Ethier, appuyé par Me Pascal Jolicoeur, il est résolu d'adopter le procès-verbal de l'assemblée du 21 août 2019 tel que modifié.

Adoptée à l'unanimité.

4. Suivi au procès-verbal

Réunion du 21 août 2019

14.2. Liste des avocats

Il est convenu de former un comité pour réfléchir à cette problématique. Celui-ci sera formé de Me Cassandra Neptune, Me Véronic Picard et de Me Érika Marier si cette dernière accepte le mandat. Me Jolicoeur abordera Me Marier à ce sujet.

Me Picard convoquera une rencontre en novembre.

5. Finances

Me Cossette n'est pas en mesure de faire le suivi des finances donc nous reportons ce point à la prochaine rencontre.

6. Comités permanents du Barreau de l'Abitibi-Témiscamingue : suivi

6.1. Comité Formation

Les attestations de la formation d'avril 2019 ne sont toujours pas faites. Elles le seront prochainement.

6.2. Exercice illégal

Me Coulombe nous a fait parvenir une lettre précisant que Me Giroux-Lacasse a fait 2 suivis auprès du Barreau du Québec afin de s'informer s'il y a des règles à respecter dans le cadre d'une telle publicité, mais il demeure sans réponse. Me Giroux-Lacasse a travaillé sur un plan pour l'affiche explicative qu'il doit préparer.

Aucun nouveau dossier n'a été ouvert depuis la dernière rencontre.

Nous ne savons pas si un article a été fait pour le Quid Novi. À vérifier à la prochaine rencontre.

Me Jolicoeur a reçu un appel de Me Hogue qui souhaitait trouver un correspondant pour un dossier de Ville-Marie. Me Jolicoeur lui a suggéré de contacter Kathy Tremblay.

6.3. Communications-Journal

Me Kélada nous a fait parvenir un courriel dans lequel il nous indique qu'il souhaiterait qu'un second sondage soit fait auprès des membres du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue afin de savoir si nous maintenons la version électronique du Journal ou si nous revenons à la publication papier.

Nous sommes d'accord pour consulter à nouveau les membres sur ce sujet. Toutefois, nous aimerions que Me Kélada participe à l'élaboration du sondage. Me Jolicoeur va l'appeler pour lui en parler.

6.4. Informatique – site Web

Me Langlois est contacté par téléphone en son absence.

Il a rencontré madame Labrèche pour en apprendre davantage sur le site web. Il nous indique que ce que madame Labrèche fait, c'est de la programmation informatique sur un ancien modèle. Ça prend vraiment une base en informatique pour exécuter les tâches. Les programmes qu'elle utilise lui ont été donnés. Cette plate-forme est encore utilisée par 3 sections, dont Arthabaska. Selon Me Langlois, nous devons nécessairement changer la plate-forme.

Me Picard a vérifié le site internet et il n'est pas totalement à jour. D'ailleurs, plusieurs liens ne fonctionnent pas. Elle a transmis un courriel à Me Langlois pour l'aviser des choses qui doivent être modifiées. Me Langlois n'a pas eu la chance d'en prendre connaissance encore.

6.5. Justice dans le Nord

Réunion du 5 juin 2019

1. Parajudiciaire en protection de la jeunesse :

Le projet de lettre à la juge Chabot n'a pas été fait, mais le sera prochainement.

Réunion du 16 octobre 2019

Une réunion a eu lieu le 10 octobre 2019. Il a été discuté que les mesures d'urgence de la baie d'Hudson et la baie d'Ungava vont se faire dans les termes

de cour réguliers. La DPJ est inquiète. Me Apollon aimerait que les mesures d'urgence ne se retrouvent pas dans les termes réguliers. Me Jolicoeur propose d'attendre de voir comment fonctionne la centralisation 2.0 avant d'intervenir.

Les avocats de pratique privée qui n'ont pas de secrétaire trouvent la nouvelle centralisation des urgences difficiles.

Me Charbonneau travaille sur un projet de visio pour le Nord. Ce projet devrait voir le jour en 2021. Un projet pilote est prévu du 21 octobre 2019 au 18 novembre 2019.

Me Apollon aimerait qu'on se dote d'une brochure expliquant le rôle de la DPJ. On se questionne à savoir s'il y a des choses qui existent. Me Neptune va s'informer s'il existe quelque chose soit à Iqualuit soit dans le Sud et nous pourrons apporter les adaptations nécessaires.

Nous sommes informés que certains parajudiciaires font des erreurs. Nous croyons utile de le signaler à la SPAQ. Me Neptune va recenser les plaintes et par la suite, nous les ferons parvenir à la SPAQ.

Il arrive que les avocats qui demandent au juge la possibilité d'être présent par visio n'obtiennent pas de réponse de ce dernier. Il est proposé de mettre la juge Chabot en copie conforme de ces courriels.

Plusieurs avocats éprouvent des difficultés à se faire payer par l'Aide juridique puisqu'ils ne reçoivent pas les procès-verbaux à temps pour pouvoir faire leur facturation. Il est question de sensibiliser Josée Trottier à ce sujet.

Il y aura une formation à Rouyn-Noranda le 25 octobre 2019 à 9 h par visio à partir de la salle de conférence du Palais de justice. La formation portera sur le programme offert pour les délinquants sexuels au Nunavik.

Me Neptune nous informe qu'elle a participé à une réunion le 4 septembre 2019. Plusieurs sujets y ont été abordés :

1. Une association pour les avocats autochtones du Québec;
2. Est-ce que le Barreau du Québec devrait dispenser de la formation obligatoire sur les autochtones?
3. Les conditions de travail des interprètes (salaire, fonds de pension inexistant..);
4. Le manque de parajudiciaire et leur condition de travail;

5. Le manque de famille d'accueil : le coût de la vie dans le nord est plus élevé qu'au sud alors ce fait devrait être pris en considération dans l'établissement du montant versé aux familles d'accueil;
6. Le manque de professeur : il manque 14 professeurs dans le Nord. Les professeurs ne sont pas formés pour gérer la clientèle. Des enfants difficiles sont retournés à la maison et personne ne dit rien;
7. Visioconférence : les familles voudraient ne pas avoir à voyager, car elles ne savent pas où elles vont se loger.

Nous convenons de nous rencontrer par conférence téléphonique le 27 novembre à 18 h. La rencontre portera sur le rapport du Commissaire Viens.

6.6. Comité du jeune Barreau

Une conférence téléphonique est prévue dans 2-3 semaines.

6.7. Comité de liaison

6.7.1. Cour du Québec

Une rencontre a eu lieu le 13 septembre dernier. Un procès-verbal a été dressé. Me Picard le fera parvenir à l'ensemble des membres et nous en discuterons à la prochaine rencontre.

6.7.2. Cour supérieure

Rien à signaler.

6.8. Mérite et prix reconnaissance

Aucune candidature reçue. Me Picard fera parvenir le formulaire du prix reconnaissance aux membres.

7. Comités ponctuels du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue

7.1. Congrès AAP 2019

Des félicitations sont faites à Me Ethier et Me Bernard Barrette pour l'organisation du congrès. Les gens ont grandement apprécié. On peut dire que le congrès a été un grand succès.

7.2. Congrès AT 2019

Me Jolicoeur déposera le bilan de l'activité à la rencontre de décembre.

7.3. Rentrée judiciaire 2019

Le bilan suivra à la prochaine rencontre.

Il est discuté de la formule actuelle de la rentrée judiciaire. Devrions-nous continuer d'organiser une activité? Nous constatons que dans les dernières années, peu d'avocats se sont inscrits aux activités alors que cela nécessite une grande planification. Il est convenu de garder uniquement la formation gratuite dispensée par les juges le matin, l'ouverture des tribunaux, suivis d'un cocktail dînatoire.

8. Comités hors Barreau : suivi

8.1. Pratique privée

Rien à signaler.

9. Association des avocats et avocates de province

Nous ne sommes pas certains d'avoir toutes les informations en main pour nous positionner relativement aux questions de Me Bourgeois. On se questionne à savoir si tous les conseils de section ont été consultés.

Il est convenu que Me Jolicoeur écrive à Me Bourgeois pour obtenir davantage d'information.

9.1. Désignation d'un membre du conseil responsable

Me Sandra Ethier est désignée.

9.2. Conseil de section du 24 septembre 2019

Il a été longuement discuté de l'avenir de l'AAP. Le jeune Barreau voulait savoir ce que l'AAP allait faire. Les membres du conseil de section se questionnent d'ailleurs sur ce que l'AAP fera cette année.

Plusieurs membres du conseil de section d'Abitibi-Témiscamingue ont vu le bilan du dernier exercice financier de l'association et nous sommes préoccupés par le

sort réservé à l'argent détenu par l'association compte tenu de la création de l'APAAQ. Les allocations versées ainsi que les frais de déplacement sont très élevées. Nous croyons que ces montants devraient être limités au maximum vu que les activités de l'AAP seront considérablement diminuées.

Me Jolicoeur contactera Me Bourgeois pour savoir ce que l'AAP a l'intention de faire cette année. Quelle sera sa mission? Qu'est-ce que l'association va faire pour réduire ses dépenses?

9.3. AGA du 28 septembre 2019

Me Jolicoeur fait un résumé des points saillants de l'AGA.

10. APAAQ

Me Grygiel est invité à nous parler des avancements au niveau de l'APAAQ. On apprend qu'à ce jour, il y a environ 160 inscriptions. Me Grygiel est responsable du membership pour la province. Il nous indique que si des gens veulent se joindre à lui, ils sont les bienvenus. Un résumé de la mission de l'APAAQ est fait. Il est convenu que Me Grygiel rédige une lettre à l'attention des membres et Me Jolicoeur l'a fera parvenir par courriel.

11. Pénurie avocats en Abitibi-Témiscamingue

Aucune rencontre du comité n'a encore été convoquée.

Me Jolicoeur a reçu une invitation de l'Université de Sherbrooke pour que notre section se déplace pour aller présenter notre pratique et notre région lors d'une activité organisée sur l'heure du dîner en mars 2020. L'idée est intéressante, mais comme il s'agit d'une présentation d'une heure et que l'Université exige la présence de 3 avocats dans des domaines distincts, Me Jolicoeur les contactera pour avoir davantage d'information avant de confirmer notre inscription.

Me Jolicoeur (pratique privée), Me Neptune (cour itinérante) et Me Picard (public) sont désignés pour participer à l'activité si nous décidons de nous inscrire.

12. Activités du bâtonnier

Voir les points au varia.

13. Correspondances

Me Jolicoeur a reçu une correspondance de Me Valérie Martel.

14. Varia

14.1. Conseil élargi du 25 et 26 septembre 2019

Certaines régions éprouvent les mêmes problématiques que nous : recrutement, aide juridique, épuisement professionnel, exigences accrues de la magistrature, Implantation des visioconférences.

Une chose diffère toutefois : plusieurs sections commencent à constater un désintéressement de leurs membres aux assemblées annuelles. Les membres ne se tiennent pas.

On nous incite à inviter la population à l'ouverture des tribunaux.

Le Jeune Barreau travaille actuellement sur un guide sur la division des petites créances. Me Langlois se propose de vérifier s'il est possible de l'obtenir afin de le mettre sur le site internet du Barreau d'Abitibi-Témiscamingue.

On souhaite instaurer un style « COOP » à l'École du Barreau. On veut que la formation dispensée soit davantage pratique que théorique. L'École du Barreau connaîtra tout un changement dans les prochaines années. Il est discuté que les étudiants pourraient être amenés dans les régions pour faire des stages.

Il a été recommandé de développer de meilleur lien avec les directeurs des palais de justice ainsi qu'avec les députés.

14.2. Les invités

Me Ethier a vérifié si les invités peuvent assister à l'ensemble de la rencontre du conseil de section. Il ressort des vérifications effectuées que les invités ne peuvent assister qu'à la portion de la rencontre à laquelle ils sont invités. De plus, les invités ne peuvent pas nous poser des questions ni nous demander notre opinion sur des sujets.

14.3. Absence des membres aux réunions

Il est décidé que lorsqu'un membre du conseil ne peut pas participer à la rencontre, il doit envoyer un courriel de suivi à Me Picard. Ainsi, il doit l'informer

par écrit des suivis qu'il devait faire pour la rencontre à laquelle il ne peut pas assister.

15. Prochaine réunion : 11 décembre 2019 à Amos

Comme convenu, la prochaine réunion aura lieu le 11 décembre 2019 à 17h30 à Amos.

16. Levée de l'assemblée

Sur proposition de Me Joannie Jacob, appuyée par Me Cassandra Neptune, l'assemblée est levée. Il est 22 :19.

Me Pascal Jolicoeur
Bâtonnier

Me Véronic Picard
Secrétaire

Tel que lu et adopté à l'assemblée du 12 décembre 2019.